

[ENERFIP](#) (siège social à Montpellier/Hérault, CA 2 M€, 30 salariés), plateforme spécialisée en financement participatif des projets d'énergies renouvelables, a obtenu l'agrément européen de prestataire de services de financement participatif (PSFP). Obligatoire pour les acteurs du secteur à compter de novembre 2023, ce nouveau statut permettra à Enerfip de proposer des projets à des investisseurs résidents d'autres États membres de l'Union Européenne. Le montant maximal pouvant être collecté par an et par émetteur s'élèvera désormais à 5 millions d'euros. www.enerfip.fr